

# Zemmour vs Omar Sy : aveu du CSA, la télé doit promouvoir les "valeurs d'intégration et de solidarité"

écrit par Christine Tasin | 4 mai 2018



CORONES !...



Monsieur Zemmour, et pas qu'un peu, est un couillu !

Ses détracteurs voudraient le jeter au

On se souvient d'Eric Zemmour remettant à sa place comme il le méritait le petit con arrogant Omar Sy qui s'était cru malin en affirmant doctement qu'il fallait chasser le polémiste de la télévision.

En réaction, le journaliste avait alors répondu à Omar Sy : « Je voudrais simplement lui signaler qu'un criminel, c'est quelqu'un qui commet un crime ». Avant d'ajouter, en faisant en référence à la ville natale

rebut...  
Mais en plus de ne pas  
leur plaire,  
ses analyses  
visionnaires,  
le porteront très loin,  
quelle que soit la cohue...  
PACO. Aficionado !  
03/05/2018.

des Yvelines de l'acteur comique : « Je sais bien qu'entre Trappes et Hollywood, il n'a pas eu le temps de maîtriser la langue française. »

<http://www.valeursactuelles.com/societe/propos-deric-zemmour-sur-omar-sy-europe-1-mise-en-demeure-par-le-csa-95275>

Plainte d'Omar Sy et des bien pensants :

---

*Le CSA a donc mis en demeure la société Lagardère Active Broadcast, éditrice de la radio Europe 1, de se conformer à ses obligations (...) en vertu desquelles elle est tenue de promouvoir les valeurs d'intégration et de solidarité, de contribuer aux actions en faveur de la cohésion sociale et de lutter contre les discriminations, et, d'autre part, de conserver la maîtrise de son antenne », a expliqué le Conseil.*

On avait deviné...

Mais ça va mieux en le disant.

**Ainsi donc le CSA a-t-il reçu la même mission que l'école, éduquer, ré-éduquer; manipuler. Et il l'applique, fort des pouvoirs qui lui ont été donnés.**

CSA, autorité publique indépendante. Il régule le secteur audiovisuel au nom de l'État mais sans dépendre du gouvernement.

Le conseil supérieur de l'audiovisuel garantit l'exercice de la liberté de communication audiovisuelle dans les conditions définies par la loi.

La loi sur l'indépendance de l'audiovisuel public du 15 novembre 2013<sup>2</sup> a encore renforcé ce statut en lui attribuant « une personnalité morale et des ressources propres ». Le Conseil est désormais qualifié « d'Autorité publique indépendante » (API), une autre forme d'autorité administrative indépendante. Cette même loi de novembre 2013 lui redonne le pouvoir de nomination des présidents des sociétés de l'audiovisuel public ([France Télévisions](#), [Radio France](#) et [France Médias Monde](#)) qu'il avait perdu en 2009<sup>3</sup>.

Le CSA a comme mission historique d'assurer le respect du pluralisme politique. Les réformes successives ont ajouté des objectifs sociaux et culturels mais aussi technologiques et économiques, pour mieux remplir les exigences liées au service public et au respect des valeurs fondamentales de la République.

Source wikipedia

Ses membres :

3 sont désignés par le [président de l'Assemblée nationale](#)

3 sont désignés par le [président du Sénat](#)

le président du Collège est désigné par le [président de la République](#).

Quelle indépendance !

Et la liberté d'expression, me direz-vous :

En mai 2017, [Cyril Hanouna](#) accuse un membre du CSA d'utiliser twitter pour pousser les gens à se plaindre d'une de ses émissions accusée d'homophobie<sup>25</sup>. En juin, son émission *Touche pas à mon poste* est condamnée par le CSA à ne plus diffuser de publicités pendant trois semaines, à la suite d'affaires d'atteinte à la dignité et de récidives. Alors que d'autres affaires dans cette émission sont en cours de traitement par le CSA, sa chaîne [C8](#) parle dans un communiqué du « caractère disproportionné et discriminatoire » de ces sanctions, d'un « traitement inéquitable » et même d'« acharnement », et menace le CSA de suites juridiques<sup>26</sup>.

Le philosophe André Perrin estime que le CSA est devenu un « organe d'intimidation contre le débat » tout en faisant preuve d'indignation sélective, notamment en ne réagissant pas aux tweets haineux de [Mehdi Meklat](#)<sup>27</sup>.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil\\_supérieur\\_de\\_l%27audiovisuel\\_\(France\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_supérieur_de_l%27audiovisuel_(France))

2012 : le CSA appelle à l'ordre France 2 qui a eu l'outrecuidance de dénoncer l'omniprésence du halal.

<http://resistancerepublicaine.com/2012/07/28/television-le-csa-partie-prenante-de-lislamisation-de-la-france/>

2013 : débattre de l'islamisation de la France ? Pas bien...

<http://resistancerepublicaine.com/2013/07/18/pour-le-csa-debattre-de-lislam-cest-remettre-en-cause-la-cohesion-sociale/>

2017 : le CSA interdit la Marseillaise et le drapeau français

<http://resistancerepublicaine.com/2017/04/05/presidentielles-le-csa-vire-drapeau-francais-et-marseillaise-par-peur-du-nationalisme-delirant/>

2017 : le CSA interdit de faire l'éloge de la discrimination

<http://resistancerepublicaine.com/2017/07/13/avis-du-csa-censurer-sans-arret/>

2017 : le CSA ordonne aux télés de remplacer les Blancs

<http://resistancerepublicaine.com/2017/08/08/le-csa-alias-la-v>

[oix-de-macron-ordonne-aux-teles-de-remplacer-les-blancs/](#)

et retoque Pernaut qui ne fait pas assez de place à la “diversité”

<http://resistancerepublicaine.com/2018/01/07/jean-pierre-pernaut-retoque-par-le-csa-explose/>

### **Et à qui devons-nous tout cela ? A qui ?**

A tous les politiques qui se sont succédés au pouvoir depuis la création du CSA en 1989 mais tout particulièrement aux ordures Hollande, ses Ministres , les députés et sénateurs qui ont voté en 2013 les nouveaux pouvoirs dont le CSA abuse... Sans oublier les membres mêmes du CSA nommés par les salopards qui ont été Président de la République, Président de l'Assemblée nationale et du Sénat depuis quelques lustres...

Olivier Schrameck, nommé par Hollande, était un proche de Jospin. Vous avez tout compris.

Quant à Nicolas Curien qui l'a remplacé, nommé par Macron, il a un palmarès impressionnant :

Il a été membre de la [Commission supérieure du service public des postes et communications électroniques](#) de 1996 à 2005<sup>11</sup> ; professeur associé à l'École Polytechnique de 1985 à 2006, au département d'économie, qu'il a présidé de 1992 à 1997, puis au département d'humanités et sciences sociales<sup>12</sup> ; [administrateur de l'Association française des opérateurs mobiles](#) (AFOM) de 2004 à 2005 ; membre du Conseil scientifique de [GDF Suez](#) de 2010 à 2015 ; membre du Conseil scientifique de la [Commission de régulation de l'énergie](#) de 2000 à 2002 ; membre du Conseil scientifique de [l'Institut Mines-Télécom](#) de 1999 à 2002 ; associé du Conseil des applications de l'Académie des sciences de 1991 à 2000, ensuite devenu [Académie des technologies](#).

Le CSA, un vrai nid de vipères...

Comme Marine le Pen avait raison, elle qui avait mis dans son programme la dissolution du CSA...